



PRÉFET DE LA SARTHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Mans, le 15 septembre 2022

Charte de modération du compte LinkedIn Préfet de la Sarthe à destination des utilisateurs

La page **LinkedIn Préfecture de la Sarthe** est un espace ouvert à tous. Elle vise à informer les internautes sur l'action des services de l'État dans le département et à en favoriser le débat public. Elle permettra également de faire connaître les différentes missions des agents de l'État en Sarthe et d'attirer les meilleurs talents, notamment par les offres d'emplois (CDD, service civique, apprenti...) et de stages qui sont diffusés. La préfecture aura ainsi une meilleure visibilité en terme de recrutement. N'hésitez pas à réagir et à partager les contenus qui y sont publiés ou encore à y poser vos questions.

La présente charte a pour objet de préciser aux abonnés de la page Préfecture de la Sarthe et plus généralement à l'ensemble des utilisateurs de LinkedIn, les conditions de consultation et d'interactions possibles avec ce compte.

Chaque utilisateur de LinkedIn qui interagit avec le compte Préfecture de la Sarthe accepte la présente charte et s'engage à la respecter.

1) Règles d'utilisation de la page

Cette page est un espace d'échanges et d'interactions. Pour interagir sur la page et ainsi être informé des nouveautés postées sur le compte, l'internaute doit, au préalable détenir lui-même un compte, dans les conditions définies par la plateforme.

Les commentaires postés sur cette page peuvent être lus par l'ensemble de la communauté. Le savoir-vivre et la politesse sont donc de rigueur. Les contributions font l'objet d'une modération *a posteriori*, c'est-à-dire après leur publication. Ainsi, nous nous réservons le droit de modération (et suppression sans préavis) de tous les commentaires qui ne respecteraient pas les règles de bienséance suivantes et les dispositions légales.

Les modérateurs suppriment les publications qu'ils jugent diffamantes, insultantes, ou s'attaquant de manière violente et injustifiée au travail des agents de l'État ou d'autres membres de la communauté LinkedIn. Ils peuvent retirer le droit de commenter (bannissement) aux membres qui continuent, après première suppression, à poster de tels messages.

2) Règles de bonne conduite

Afin de préserver le dialogue et le respect des personnes, l'utilisateur reconnaît la possibilité à l'équipe d'animation de cette page de contrôler les commentaires. Celle-ci pourra supprimer sans avertissement préalable auprès de son auteur tout propos qui ne respecterait pas les prescriptions du paragraphe « droits et devoirs des utilisateurs », ou

que l'équipe d'animation jugerait non conforme à l'esprit d'échange et de convivialité, ainsi que tout propos tombant sous le coup de la loi :

- le prosélytisme religieux, l'incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence à caractère racial, xénophobe, homophobe ou révisionniste, la pornographie, la pédophilie ;
- tout propos incitant à une consommation d'alcool excessive ou inappropriée, ou faisant l'apologie de l'ivresse.

L'équipe d'animation veillera à faire respecter l'esprit et les dispositions de la présente charte.

Les commentaires dont le contenu serait contraire aux droits d'auteur ou droits voisins, au droit applicable aux bases de données, au droit des marques, au droit au respect de la vie privée ou toute publication qui enfreindrait toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur seront également supprimés.

Peuvent également être supprimés:

- les contributions abusives en majuscules et en « langage SMS » ;
- les commentaires insultants, agressifs ou vulgaires, constitutifs de harcèlement ou prenant à partie un ou plusieurs participants ;
- les commentaires à caractère diffamatoire ou dénigrant ;
- les commentaires et contributions hors sujet, superflues, ou redondantes, sans apport particulier pour les échanges ;
- les informations obsolètes ou ayant déjà été traitées ;
- les commentaires et messages renvoyant à des fonds publicitaires ou à visée commerciale ;
- les liens renvoyant vers des sites extérieurs dont le contenu serait susceptible d'être contraire ou lois et règlements en vigueur en France ou dans l'Union européenne ;
- les conversations privées, les échanges de coordonnées privées ;
- les questions personnelles ;
- les critiques ou les commentaires sur la modération doivent être effectués en privé. Si vous rencontrez un message que vous jugez inapproprié, contraire à la bonne marche de la page ou illégal, merci de contacter les modérateurs par l'intermédiaire d'un courriel en indiquant clairement la raison de votre demande de modération.

Chaque utilisateur peut, à tout moment, si une contribution porte atteints à ses droits, la signaler à la société LinkedIn, selon la procédure de signalement mise en place par celle-ci, ou nous la signaler directement en écrivant à : pref-communicaton@sarthe.gouv.fr

De plus, les administrateurs de la page des services de l'État en Sarthe se réservent le droit de signaler aux autorités tout comportement illégal.

3) Droits et devoirs des utilisateurs

En interagissant avec la page de la préfecture, l'utilisateur s'engage à ce que ses commentaires respectent les lois et règlements en vigueur, ne soient pas contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne portent pas atteinte aux droits des personnes.

À ce titre, il est notamment interdit de (liste non-exhaustive) :

- Créer une fausse identité sur LinkedIn, contrefaire votre identité, créer un profil de Membre pour n'importe qui d'autre que vous-même, ou utiliser ou tenter d'utiliser le compte d'un autre ;

- Divulguer des informations que vous n'avez pas l'autorisation de communiquer (comme des données à caractère personnel d'autres personnes, y compris votre employeur) ;
- Violier les droits de propriété intellectuelle d'autrui, concernant notamment les droits d'auteur, brevets, marques, secrets commerciaux ou tout autre droit de propriété ;
- Publier quoi que ce soit qui contienne des virus, vers informatiques ou tout autre code dangereux ;
- Les commentaires dont le contenu serait contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux lois et règlements en vigueur ;
- Les commentaires à caractère diffamatoire ou dénigrant ;
- Les commentaires injurieux, grossiers, vulgaires, de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ou prenant à partie plusieurs internautes ;
- Les propos pouvant porter atteinte à l'égalité entre femmes et hommes.

Les utilisateurs s'engagent à respecter les règles suivantes :

- Les contributions doivent respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des échanges.
- Les contributions doivent utiliser un langage correct et compréhensible.
- Les contributions ne doivent pas présenter de caractère répétitif.
- Vérifier que chaque commentaire posté correspond au sujet de la discussion en cours.

4) Limite de responsabilité

L'utilisateur de la page « Préfecture de la Sarthe » est seul responsable du contenu utilisateur (textes, images, vidéos, opinions, fichiers, etc.) qu'il met en ligne sur la page. L'utilisateur s'engage à ce que les contenus qu'il publie ne soient pas de nature à porter atteinte aux intérêts légitimes de tiers quels qu'ils soient. La déclaration des droits et obligations de LinkedIn s'applique à tous les utilisateurs de la page.

Les informations mises à disposition sur la page le sont uniquement à titre purement informatif. En conséquence, l'utilisation des informations et des contenus disponibles sur la page concernée ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité des services de l'État en Sarthe. Il appartient à l'utilisateur de prendre toutes les dispositions nécessaires permettant de protéger ses propres données pour accéder à la page LinkedIn.

Les administrateurs de la page LinkedIn des services de l'État en Sarthe se réservent le droit de modifier les termes, conditions et mentions de la présente charte à tout moment sans avis préalable. Il est donc conseillé aux utilisateurs de consulter régulièrement la dernière version de cette charte disponible sur la page.

5) Contact

Vous pouvez poser vos questions par courriel : pref-communication@sarthe.gouv.fr